

3 grands groupes de formateurs identifiés :

L 'enquête lancée en 2017 par la commission formation, et affinée cette année a permis d'identifier 3 catégories d'experts:

Des généralistes avec une vision large des enjeux liés au patrimoine vert en ville et sur les territoires (4)

Des spécialistes de la gestion durable du patrimoine vert : le cœur de métier (5)

Des experts sur des thématiques spécifiques (18)

Ont été retenus les collègues :

- Volontaires
- Revendiquant leur niveau « expert » ou « très confirmé » dans l'enquête
- Ayant fourni une synthèse de leur parcours professionnel et le descriptif des thèmes qu'ils peuvent traiter

Fonctionnement

Les formateurs internes identifiés peuvent intervenir de différentes manières :

- réponse au cas par cas aux collègues qui les contactent pour une question précise
- action ponctuelle de formation en présentiel ou en distanciel
- production d'écrits spécifiques, pouvant servir de support de formation également
- animation d'un groupe thématique spécifique sur un sujet d'actualité ou de préoccupation

→ Ces actions restent des actions bénévoles (non rémunérées) dans l'esprit et les principes de notre association: échange, professionnalisme, et convivialité;

Dans le cas où une prestation serait rémunérée, elle devra être reversée à Hortis. Les conditions d'interventions des experts (format, durée, présentiel, distanciel...) auprès des membres mais aussi extérieures à Hortis seront étudiées et affinées au cours du dernier trimestre 2018.

La liste des experts identifiés est consultable [ici](#).

Elle reste évolutive dans le temps, dans un processus d'amélioration continue de notre connaissance des compétences internes de notre association.